

LES NOUVELLES

de l'Hôme-Chamondot



Numéro 10 - Octobre 2024

Chers Ulmois, chères Ulmoises,

Le mot du maire

Notre été vient juste de se terminer et ce n'est pas son manque de jours ensoleillés qui doit nous faire plonger dans le désespoir. Les projets pour notre commune ne manquent pas : Halloween, repas des anciens, arbres de Noël, sont au programme et les associations préparent déjà les animations de l'année nouvelle qui pointe le bout de son nez.

Des travaux d'entretien et d'investissement sont prévus, nous venons de sélectionner le maître d'œuvre pour suivre la restauration du clocher de notre église Saint Martin et nous préparons les derniers détails de la construction de notre préau devant la mairie qui sera bien utile à nous tous pour nous retrouver. Nous entamons pour cela les indispensables demandes de financement auprès de l'État. Vous avez sans doute remarqué que les grilles de nos logements communaux sont en cours de peinture, elles en avaient bien besoin.

Un projet d'aménagement des parcelles communales de la mairie est à l'étude pour végétaliser les abords, mieux en préciser et protéger les entrées. Thierry Lambert participera à ce projet, ses conseils seront indispensables. Qu'il soit remercié pour le remarquable entretien de nos divers fleurissements de notre commune, signe qu'il y est très attaché.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui, en tant que bénévoles, ont organisé et animé ces événements. Ce sont eux qui font battre le cœur de L'Hôme-Chamondot et rendront cet automne plus ensoleillé que l'été qui vient de se terminer. N'oubliez pas que nous avons besoin d'eux mais aussi de vous si le cœur vous en dit.

Que cette nouvelle saison vous soit agréable !

Bien respectueusement à vous toutes et tous,

Patrice Michel-Flandin

photo :
Cédric Michel-Flandin

LES NOUVELLES

de l'Hôme-Chamondot



Numéro 10 - Octobre 2024



Chers Ulmois, chères Ulmoises,

Le mot du maire

Notre été vient juste de se terminer et ce n'est pas son manque de jours ensoleillés qui doit nous faire plonger dans le désespoir. Les projets pour notre commune ne manquent pas : Halloween, repas des anciens, arbres de Noël, sont au programme et les associations préparent déjà les animations de l'année nouvelle qui pointe le bout de son nez.

Des travaux d'entretien et d'investissement sont prévus, nous venons de sélectionner le maître d'œuvre pour suivre la restauration du clocher de notre église Saint Martin et nous préparons les derniers détails de la construction de notre préau devant la mairie qui sera bien utile à nous tous pour nous retrouver. Nous entamons pour cela les indispensables demandes de financement auprès de l'État. Vous avez sans doute remarqué que les grilles de nos logements communaux sont en cours de peinture, elles en avaient bien besoin.

Un projet d'aménagement des parcelles communales de la mairie est à l'étude pour végétaliser les abords, mieux en préciser et protéger les entrées. Thierry Lambert participera à ce projet, ses conseils seront indispensables. Qu'il soit remercié pour le remarquable entretien de nos divers fleurissements de notre commune, signe qu'il y est très attaché.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui, en tant que bénévoles, ont organisé et animé ces événements. Ce sont eux qui font battre le cœur de L'Hôme-Chamondot et rendront cet automne plus ensoleillé que l'été qui vient de se terminer. N'oubliez pas que nous avons besoin d'eux mais aussi de vous si le cœur vous en dit.

Que cette nouvelle saison vous soit agréable !

Bien respectueusement à vous toutes et tous,

Patrice Michel-Flandin



de l'Hôme

La fête communale de l'Hôme-Chamondot a rencontré une fois de plus un vif succès malgré la météo capricieuse du mois de mai.

De nombreuses animations extérieures programmées (manèges pour enfants, feu d'artifice, soirée dansante, rando VTT/VTC, tournoi de pétanque) ont ravi nos habitants petits et grands ainsi que les visiteurs des environs.

Le vide-grenier avec ses quelques cent cinquante exposants a amené de nombreux visiteurs dans notre commune pour notre plus grand plaisir.

Je remercie tout particulièrement les bénévoles de l'association *l'Hôme en fête* qui se sont investis pleinement pour préparer et encadrer cet événement annuel.



Un grand merci :

- à Anke Feuchter pour sa démonstration de danse Nia.
- au club COUNTRY ROAD 61 pour sa démonstration de danse Country.
- à L'association AMO 61 pour son exposition de véhicules militaires.
- à DJ Eric Sono qui anime régulièrement nos soirées dansantes.



Je remercie notre députée départementale Véronique Louwagie, Jean-Vincent du Lac de Fugeres et Paule Klymko, conseillers départementaux, Jean Jacques Bouttier, maire délégué de Randonnai pour leur visite et leurs encouragements.

À noter dans vos agendas le bal costumé d'Halloween du 31 octobre prochain : nous vous attendons nombreux !

Laurence Murgia

Concert à l'église SAINT MARTIN

Un beau moment de musique classique dans l'église Saint-Martin le 20 juillet avec Solène Getenet à la Flûte de Pan roumaine (nai) et Gennady Fuga à l'accordéon.

Solène et Gennady nous ont régales avec des morceaux de Schubert (Ave Maria), Pugnani (Carnaval de Venise), Bach (Partita en la mineur BWV 1013), Barton (Prélude et Fugue), Caccini (Ave Maria), Debussy (Le Temps d'une Valse), Bartok (6 danses roumaines), Zamfir (La Danse et la Forêt) et quelques pièces populaires françaises.

Bravo et merci aux deux musiciens!





Commémoration du 9 août 1944

Quatre-vingts ans après ce tragique événement où les résistants François BOUILLAC, Fernand CHASSEGUET, Jean MAZELINE, Jean MOREAU et Alfred FREMIOT furent assassinés par la Gestapo, les membres des familles des cinq martyrs s'étaient rassemblés très nombreux.

Cent trente personnes étaient présentes à la lisière des bois de Brotz devant la stèle dressée sur le lieu de leur assassinat du 9 août 1944. Olivier Bitz, sénateur, et Jean-Vincent Dulac, conseiller départemental, étaient présents aux côtés des représentants militaires dont le Lieutenant Colonel Desachy, délégué militaire départemental, et du Colonel Yves Duprez qui conduisit la cérémonie. Le maire Patrice Michel-Flandin dans son mot d'accueil, précisait qu'en faisant seul ce chemin à pieds quelques jours avant, il avait pu imaginer avec beaucoup d'émotion, les dernières pensées de ces cinq hommes allant vers leur lieu d'exécution et a ajouté en s'adressant plus particulièrement aux nombreux jeunes présents, qu'il fallait penser à notre chance de pouvoir grâce à ces cinq martyrs et à tous les autres résistants, remonter après la cérémonie, ce chemin en sens inverse vers la liberté.

Monsieur Gérard Frémot fit ensuite un émouvant discours pour expliquer les circonstances des arrestations et la terrible suite des événements tragiques qui conduisirent ces résistants à L'Hôme-Chamondot sur le lieu de leur exécution par la gestapo.

Une cérémonie empreinte d'une grande émotion, tous les participants étaient unis dans un profond recueillement.



La randonnée du 25 août – sur les traces des lieux de mémoire liés à la Libération

La 22ème randonnée pédestre commentée par Eric Leys était sur le thème des lieux rappelant les événements qui se sont déroulés sur la commune pendant la Libération il y a 80 ans.

Partant de la mairie, nous avons pris le chemin des Doussins pour rejoindre le chemin de Chartres, qui offre une belle vue sur le bourg avec ses toits en tuiles et le clocher de l'église. Eric Leys en a profité pour nous rappeler qu'une bombe est toujours cachée dans une haie à côté de l'église, tombée pendant les bombardements alliés. Un peu plus loin, il nous a parlé des difficultés pour les habitants de s'alimenter pendant l'occupation, même dans les campagnes.

Nous avons ensuite suivi le chemin qui traverse la départementale pour arriver devant le Château de Gannes. C'était l'occasion d'évoquer comment des réfractaires du STO (Service du travail obligation en Allemagne) étaient récupérés par la résistance, qui leurs fournissait cachettes et papiers. Après avoir longé les bruyères dans les Hauts de Gannes, nous avons parlé de la bataille de Normandie qui fit beaucoup de victimes civiles et militaires en raison de la durée de l'opération et des bombardements intensifs.

Avant de prendre le chemin de la brasserie pour pique-niquer, nous nous sommes arrêtés devant le Château de Miserai où vivait la famille du résistant Jérôme Levesque alias « Victor », qui commandait des opérations sur les terrains de parachutage en relation avec le capitaine Kirschen et son commando parachutistes belges.

Eric nous a raconté comment ce dernier participa début août 1944 à un parachutage aux Menus, près de La Loupe et donc de la voie ferrée. Pendant ce temps-là se déroulait dans les bois de Brotz l'événement le plus tragique de la Libération sur la commune – la prochaine étape de notre randonnée.

Après avoir été arrêtés, emprisonnés et torturés au château des Ducs à Alençon, les sept membres de la résistance normande sont emmenés en ambulance, suivie d'une traction noire, jusqu'au château de Brotz, lieu de repli de la Gestapo et de leurs collaborateurs français, Bernard Jardin et sa bande, lors de la retraite devant l'avance alliée.

En route, ils sont arrêtés par un officier de la Wehrmacht qui demande la libération des prisonniers, mais leur sort est fixé à leur arrivée. Après un tirage-au-sort, Gilbert Berteaux est désigné pour fusiller cinq des prisonniers. Seuls deux résistants seront épargnés: Daniel Desmeulles, qui succombera au camp de Bergen-Belsen, et Monique Livry-Level, qui sera transférée dans plusieurs camps de travail forcé, d'où elle parviendra à s'enfuir. Elle vivra jusqu'en 2012.



Bernard Jardin et Gilbert Berteaux seront jugés et exécutés en 1945. Nous avons retracé le chemin parcouru par ces cinq prisonniers depuis le château de Brotz jusqu'à l'orée du bois où ils furent fusillés et jetés dans une fosse fraîchement creusée. Les deux résistants épargnés ont pu les voir partir vers cette mort funeste par la fenêtre du château. Après la guerre, les corps furent inhumés dans le cimetière de la commune, puis rendus à leurs familles.

Pour rendre hommage à leur sacrifice, une stèle fut érigée dans les lieux en 1970 et une commémoration est célébrée tous les ans le 9 août au pied de l'édifice ainsi qu'au Monument aux Morts dans le cimetière communal.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la dernière étape de notre randonnée, la Poussinière, qui se trouve dans les bois de Miserai. C'est là, dans un bâtiment de ferme, que le lieutenant Jérôme Levesque cachait des armes pendant l'occupation. Début juin 1944, les Allemands investissent Miserai et vont visiter la Poussinière. Heureusement, pris d'un pressentiment, Jérôme Levesque avait déplacé les armes.

La randonnée s'est conclue autour d'un goûter dans le parc devant la mairie offert par Béatrice Leys.

Merci à Eric Leys, président de l'association Pierres et Nature, pour cette randonnée commentée qui nous a bien éclairés sur les événements à l'Hôme-Chamondot pendant la Libération.

Katie Levesque

Parc du Perche



Vous avez du courrier !

Depuis quelques jours, le projet de Charte en bref du Parc est distribué aux habitants du Parc. Il s'agit d'une synthèse du projet de Charte, document de référence qui caractérise le projet de territoire élaboré et partagé par les communes et qui doit être renouvelé tous les 15 ans afin d'obtenir le label Parc naturel régional. Véritable feuille de route à 15 ans, le Charte doit fixer les lignes directrices en matière de protection des patrimoines, de valorisation et de développement durable. Ce projet collectif se compose d'un rapport principal, d'un Plan du Parc, d'un Carnet des paysages et de documents annexes. Il s'articule autour de trois grandes ambitions : « renforcer les écosystèmes et les paysages du Perche », « Enraciner la transition

écologique » et « Bien vivre dans le Perche ». La Charte en bref en est un condensé destiné à porter à connaissance du plus grand nombre tout le travail réalisé depuis plusieurs mois, en concertation avec les acteurs du territoire. L'impression de ce document et sa distribution ont été financées par la @regionnormandie dans le cadre de l'enquête publique qui se tiendra du 8 octobre au 7 novembre 2024. Pendant un mois, chacun pourra exprimer ses observations et propositions sur ce projet de territoire en cours d'élaboration. Ne manquez pas cette occasion de contribuer à un projet qui façonnera le Parc naturel régional du Perche pour les années à venir !

Alors surveillez votre boîte aux lettres !

De nouveaux conteneurs semi enterrés sont maintenant installés. Ce nouveau dispositif est plus propre, plus « esthétique » et permet de stocker un plus grand nombre de sac de déchets ménagers. Dès que les dalles de ciment seront sèches, trois conteneurs aériens emballages et un conteneur verre seront positionnés, formant un ensemble rectangulaire de six éléments plus discrets.

Deux emplacements sont prévus : près de l'accès de l'entrée en haut de la mairie d'une part (voir photo) ou une haie sera plantée pour plus de discrétion visuelle et à la Garenne d'autre part. Ces deux sites auront la même disposition rectangulaire pour éviter les impacts visuels négatifs de l'alignement et une plus grande facilité d'accès aux usagers.

Les conteneurs « ordures ménagères » semi-enterrés nécessitent obligatoirement l'utilisation d'un badge. Vous serez très bientôt informés de leur disponibilité en mairie.

Par contre, en raison d'un grand risque de pollution de la Jambée toute proche et de difficulté de manipulation par le véhicule qui vient purger les containers, le site de Longlée sera supprimé et il est demandé aux usagers de se déplacer maintenant soit vers le site la mairie soit vers celui de La Garenne.

Un grand merci pour votre compréhension et pour l'importance que vous accorderez au respect des règles de tri affichées sur chaque container.

Containers Smirtom



ZADER

Conformément à la loi, tous les habitants de la commune ont été invités à une réunion publique le 7 juin dernier à 19h en notre salle des fêtes.

Patrice Michel-Flandin et Kathie Levesque y ont présenté les zones préalablement étudiées et définies par le conseil municipal comme ZADER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) ainsi que la cartographie correspondante et ce pour les seules parcelles communales de la mairie et du bourg (Logements communaux et bâtiment communal).

Sur toutes ces parcelles pourrait donc être installé du photovoltaïque en toiture ou au sol. Une parcelle pourrait aussi accueillir un jour, si nécessaire, des petites ombrières basses pour les seules automobiles et sur une autre, une ou plusieurs unité (s) de chargement pour batteries.

Le conseil municipal s'est cependant attaché à préciser dans sa délibération :

« Par ailleurs le conseil municipal refuse que des énergies renouvelables

agrivoltaïques ou éoliennes, soient installées sur les parcelles communales ». Quant aux parcelles privées des zones urbanisées de la commune, rien ne s'oppose à ce que leur propriétaire puisse installer des panneaux photovoltaïques au sol ou sur toiture, des pompes à chaleur ou de la géothermie dès lors que les règles d'urbanisme et du PLUI sont respectées. Merci à nos participants à la réunion ZADER et à celles et ceux qui ont donné leur avis par écrit sur le questionnaire. Cela nous a permis de présenter, préciser et valider les directions prises pour sélectionner les énergies renouvelables les plus raisonnables pour notre jolie commune sans que cela ne la défigure et répondant ainsi à cette procédure imposée par la loi. Toutes les précisions étant contenues dans la délibération, vous pourrez en prendre connaissance en vous rapprochant de la mairie.

Exposition aux Ateliers du Mont Huchet

Notre association *Les Ateliers du Mont Huchet* existe depuis 2013 et est connue à l'Hôme-Chamondot et dans la région pour ses cours de yin yoga (jeudi de 18h30 à 19h30), de danse Nia (dimanche de 10h30 à 11h30) et de Qi Gong (vendredi de 11h à 12h).

À la dernière assemblée générale le 26 avril 2024, nous avons constaté une progression régulière du nombre de pratiquants.

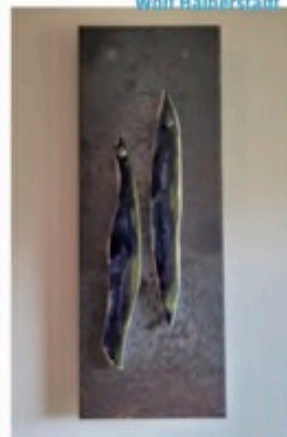
Les statuts de l'association prévoient des activités sportives et culturelles. Décision fut prise de développer davantage ces dernières en organisant pour la première fois une exposition de peinture et sculpture.

Cette dernière sous le titre *Natures en mouvement* a eu lieu les 6, 7 et 8 septembre 2024 avec des artistes de la région, qui ont un lien étroit avec l'association

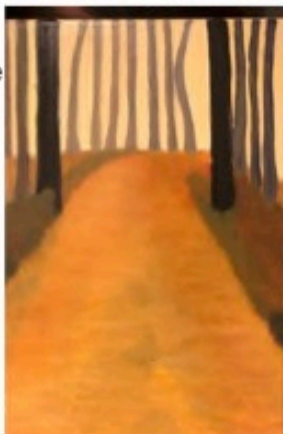
Le vernissage du vendredi a réuni plus de soixante personnes, un véritable succès et tout le week-end de nombreux visiteurs sont passés voir les œuvres.



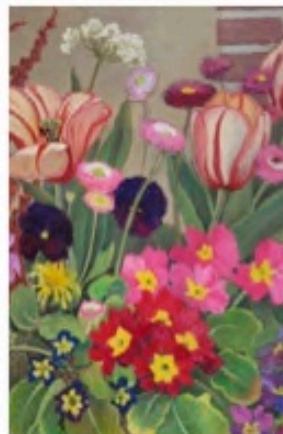
Wolf Halberstadt



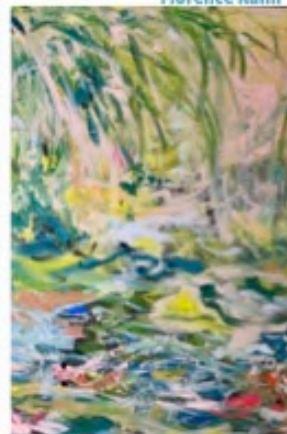
Florence Kami



Martine Dekens



Milaine Lung



Isabelle Petit

Wolf Halberstadt

Les Ateliers du Mont Huchet
Le Grand Bouleau
61 290 L'Hôme-Chamondot.
Contact : Anke Feuchter 06 33 96 47 89

Simone Cirou

Simone Cirou nous a quittés le 29 juin dernier. Elle était l'une des plus anciennes habitantes de notre commune. Elle aimait par-dessus tout son village. Toujours fidèle aux trois cérémonies du 8 mai, du 9 août et du 11 novembre, elle était très attachée aux événements qui se déroulaient à proximité de sa maison dans le bourg. Elle ne manquait jamais les messes de L'Hôte-Chamondot et a assisté à tous les concerts qui se déroulaient dans notre église Saint Martin dont elle tenait à être responsable de la garde des clés originales. Les visiteurs savaient qu'elle venait toujours en ouvrir les portes avec grand plaisir, et à les accompagner pour une petite visite commentée.

Nous la regrettons tous car elle faisait partie de l'âme du bourg de L'Hôte-Chamondot.

Le conseil municipal s'associe à la peine de sa fille et de son gendre Sylvie et Éric Georgel qui se n'ont jamais manqué d'attention et de proximité jusqu'à ses derniers jours.



Agenda

31 octobre

Salle des fêtes à partir de 19 heures

Bal Halloween

17 novembre

Salle des fêtes 12h30

Repas des Aînés

8 décembre 2024

Salle des fêtes 15h30

Arbre de Noël